

2026/

Département de la Lozère
COMMUNE DE GRANDRIEU
DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29 avril 2026

Membres en exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15
Votes pour : 15
Votes contre : 0
Absentions : 0

Date de convocation : 23/04/2026
Date d'affichage : 23/04/2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-neuf avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Pierre-Emile SYLVAIN.

Étaient présents : Pierre-Emile SYLVAIN - Guillaume MARTIN - Krystelle PONTIER - Christophe RICOU - Robert QUISSAC - Olivier MERLE - Magalie SAVOIE - Amélie CAYROCHE - Justine MALLET - Camille BELIN - Clarisse DELMAS - Killian THERON - Philippe LELARD - Agnès GHIO - Alexandre MERLEN

Secrétaire de séance : Robert QUISSAC

Absents :

Excusés :

Procurations :

29042026- Délib-12

Objet : Programme voirie 2026 - SDEE.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les devis estimatifs de travaux de voirie élaborés par Lozère Ingénierie pour le territoire de la Commune, au titre du programme voirie 2026 porté par le SDEE.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal deux chantiers de réfection de couches de roulement de voies :

- Le Chantier Montfourchès / La Bataille. Ce chantier se décompose en trois sections : Une première section pour la réfection de 730 mètres de voies estimée à un montant de 56 160 euros HT et une deuxième section de voies allant de 730 mètres à 860 mètres estimée à un montant 7 910 euros HT. Monsieur le Maire propose de présenter ces deux sections en tranche ferme dans le cadre de la procédure de marché public qui sera lancée par le SDEE. Monsieur le Maire présente une troisième section de 860 mètres à 1510 mètres estimée à un montant de 66 445 euros HT qu'il propose de présenter en tranche optionnelle.
- Le Chantier de la voie du Pont Romain représentant une longueur de 70 mètres estimé pour un montant de 9 514,50 euros HT que Monsieur le Maire propose de présenter en tranche ferme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la proposition de présentation au titre du programme voirie 2026 des travaux des trois sections du chantier Montfourchès / La Bataille avec les deux premières sections en tranche ferme et la troisième en tranche optionnelle et le chantier de la voie du pont romain (70 mètres) en tranche ferme,
- Autorise M. le Maire, dans ce cadre, à signer tout document relatif à ces travaux et à l'accompagnement par le SDEE de la Lozère et Lozère Ingénierie et au financement par le département.

Ainsi fait et délibéré à Grandrieu les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire,
Pierre-Emile SYLVAIN



Le secrétaire de séance,
Robert QUISSAC